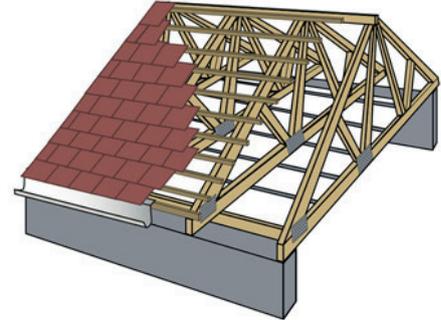


Le soufflage est utilisé pour isoler les combles perdus ou inaccessibles (ex : charpente préfabriquée composée de fermettes industrielles). La mise en oeuvre de l'isolation consiste à souffler la ouate de cellulose Jetfib'Ouate sur le plancher ou le plafond suspendu entre les entrants des fermettes.



1. Opérations préalables (indispensables)

- Assurez-vous que le support est en bon état, capable de résister au poids de l'isolant, qu'il ne présente pas de trous ou de fentes ouvertes et qu'il est exempt de traces d'humidité résultant d'infiltrations ou de défauts d'étanchéité de la toiture.
- Veillez également à assurer si besoin l'étanchéité à l'air du support. De même la pose d'un pare-vapeur est à étudier selon le cas.
- En cas de présence de conduits de fumée ou d'autres dispositifs source de chaleur (spots encastrés, transformateurs, conduits de cheminée), il est indispensable de les protéger de tout contact avec l'isolant avec les moyens adéquats (coffrage, capot ou plénum).
- Le groupe de ventilation et les boîtiers de dérivation électrique doivent être situés hors du volume destiné à recevoir l'isolant.
- Assurez-vous que les gaines électriques, d'antenne TV et de ventilation ont été correctement mises en place, qu'elles sont conformes aux exigences et en bon état.
- Les canalisations situées hors du volume chauffé et susceptibles de geler doivent être déviées afin d'être à l'intérieur du volume chauffé après la pose de l'isolant. Si les travaux de déviations s'avèrent trop lourds, un calorifugeage adapté des canalisations concernées doit être mis en oeuvre.
- Si une ventilation basse de la toiture existe, il convient de poser des déflecteurs pour éviter le contact entre l'isolant et la couverture.



2. Préparation du soufflage

- Fixez des pignes gradués à la charpente (minimum 4 pour 100m²). Elles serviront de repère lors du soufflage. La circulation se fait impérativement sur les fermettes ou les solives.
- Aménagez l'accès au comble en construisant un cadre autour de la trappe d'une hauteur de 20% supérieure à celle de l'isolation à souffler. Si le comble est attenant à un garage, un arrêtoir rigide est réalisé, de la hauteur du cadre de trappe.
- Placez la machine au plus près de l'accès aux combles et introduisez le tuyau.
- Le type de machine dépend de l'isolant à souffler.



Ce guide de pose ne se soustrait pas à la mise en oeuvre décrites dans les documents de techniques courantes DTU, ATEC, RP etc.

3. Soufflage de l'isolant

Le soufflage est réalisé en maintenant le tuyau en position horizontale et en commençant par les parties les plus éloignées du point d'accès en reculant progressivement.

L'épaisseur d'isolant mis en place est vérifiée grâce aux piges. L'épaisseur installée doit tenir compte de la classe de tassement du produit.

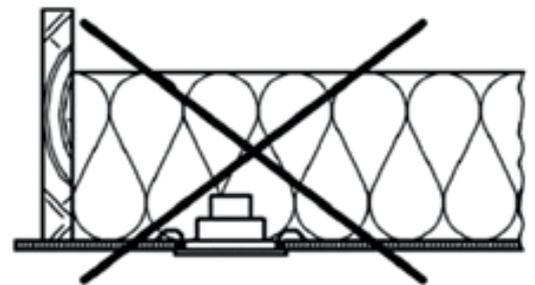
Le détail de l'ensemble de la mise en œuvre est décrit dans le NF DTU 45.11.



4. Fiche de fin de chantier et étiquette

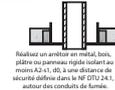
Cette fiche a pour objectif de matérialiser la quantité d'isolant soufflé mais également de répertorier l'ensemble des informations légales (coordonnées du client et de l'entreprise,...). Elle est réalisée en trois exemplaires : un adressé au maître d'ouvrage, la seconde à l'application et le troisième est agrafé dans le comble à un endroit facile d'accès pour la lecture (accompagnée de trois étiquettes de sac).

Une étiquette signalétique doit également être apposée sur chaque tableau électrique ou à proximité.



ISOLATION EN VRAC SOUFFLÉE CONSIGNES À RESPECTER POUR TOUTE INTERVENTION ULTÉRIEURE

⚠ PRINCIPALES RECOMMANDATIONS DE MISE EN ŒUVRE ⚠



Établir un minimum de 10 cm d'isolant au moins à l'extérieur de la tuyauterie et de la sécurité diffuse dans le NF DTU 24.1, secteur des conduits de fumée.



Pas de contact entre les éléments dégageant de la chaleur et l'isolant.



Prendre un échantillon de l'isolant et conforme au NF DTU 45.11 sur l'épaisseur tubulaire ou LED.



Réaliser un relevé pour maintenir l'isolant à une distance d'au moins 10 cm des spots encastrés.

REPOSITIONNEZ L'ISOLANT EN CAS DE DÉPLACEMENT DE CELUI-CI. AVANT TOUS TRAVAUX IL EST OBLIGATOIRE DE CONSULTER LE NF DTU 45.11.

AVRIL 2011

